



MARCHES PUBLICS

Marché de Services

« Achat d'un logiciel d'inventaire des collections de l'écomusée du Niou »

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

INDICATIONS GENERALES – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Parc naturel régional d'Armorique	Pouvoir adjudicateur : Madame Françoise PERON, Présidente
Adresse : 15 Place aux foires, BP 27	Code postal - ville 29590 LE FAOU
Téléphone : 02.98.81.90.08	Dossier suivi par : J LE BRIS ; D KERMEL ; MJ LEZENVEN
Télécopieur : 02.98.81.16.30	Adresses de courrier électronique : jacques.le-bris@pnr-armorique.fr delphine.kermel@pnr-armorique.fr marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr

Date limite de réception des offres : le vendredi 19 février 2016 à 12 Heures.

ARTICLE 2 : OBJET – CARACTERISTIQUES DE LA CONSULTATION

A.Type / forme du marché :

Marché de services, à lot unique, passé selon la procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés publics,

Marché exécuté selon les dispositions propres du CCAG de Prestations Intellectuelles en vigueur.

B.Objet du marché :

Acquisition d'un outil informatique simple et efficace permettant de mettre en place une base de données informatisée des collections de l'écomusée du Niou. Cet outil permettra de gérer les collections et de disposer d'une base de consultation en ligne.

C. Forme du prix :

Prix ferme

Durée de validité de l'offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Pas de variante

Options 1 à 3 à chiffrer en fonction des caractéristiques de l'outil proposé.

D. Durée du marché :

Le délai d'exécution de la prestation est fixé à compter de la notification du marché qui vaudra ordre de service de commencer la mission sous réserve des financements obtenus.

E. Condition d'envoi ou de remise des offres :

Date limite de réception des offres : **vendredi 19 février 2016, à 12 heures (heure limite de dépôt)**, en aucun cas il s'agit du cachet de La Poste.

L'offre devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées ci-dessus et dans la page de garde du présent règlement de consultation.

1) Offre remise sur support papier

Les offres sont à adresser au :

Parc naturel régional d'Armorique,
15 Place aux foires, BP 27 – 29590 LE FAOU

Modalités de réponse sur support papier

- Dépôt contre récépissé au bureau du Parc (15 Place aux foires – 29590 LE FAOU),
- Envoi par courrier en recommandé avec accusé de réception
- Mentionner sur l'enveloppe «achat d'un logiciel inventaire des collections » **NE PAS OUVRIR**

2) Offre remise par échange électronique sur la plateforme de dématérialisation

La transmission des candidatures et des offres par voie de dématérialisation est autorisée sur le site www.bretagne-marchespublics.com

F. Pièces à fournir :

- l'acte d'engagement, complété, accompagné d'un dossier complet de mise en œuvre des prestations (solution technique et devis détaillé par poste, moyens mis à disposition et calendrier de réalisation), présentation de l'équipe dédiée au projet, datés et signés par le candidat,
- la lettre de candidature et la déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : www.minefi.gouv.fr (thème marchés publics)
- les attestations fiscales et sociales,
- les attestations d'assurances en-cours de validité,
- le cahier des charges, paraphé et signé,
- le règlement de consultation, signé,
- les références professionnelles et compétences de moins de 3 ans sur des opérations similaires ou apporter la preuve de sa capacité,
- une présentation de l'entreprise ou de chaque membre du groupement (moyens mis en œuvre ; appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières).

ARTICLE 3 : SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

A Modalités des candidatures :

Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint selon les règles du code des marchés publics. Il sera interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

B Jugement des offres :

Ce jugement des offres sera effectué selon les conditions prévues aux articles 52 à 55 du code des marchés publics et donnera lieu à un classement des offres.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- 1 Valeur technique de l'offre (adéquation de la solution proposée, calendrier de réalisation, moyens mis à disposition et qualité de l'équipe dédiée et expérience de chacun des membres de l'équipe dédiée)
60 %
- 2 Coût global d'utilisation (coût du logiciel, maintenance, formation) 40 %

Méthode de notation pour le critère « valeur technique de l'offre » :

- sous-critère 1 : adéquation de la solution proposée : 20 points /60
- sous-critère 2 : calendrier de réalisation : 20 points / 60
- sous-critère 3 : moyens mis à disposition et qualité de l'équipe dédiée : 10 points / 60
- sous-critère 4 : expérience de chacun des membres de l'équipe : 10 points / 60

Méthode de notation pour le critère « coût global d'utilisation » :

- sous-critère 1 : coût du logiciel : 25 points /40
- sous-critère 2 : maintenance : 10 points / 40
- sous-critère 3 : formation : 5 points / 40

Les offres de chaque candidat seront analysées, les offres inappropriées au sens du 3° du II de l'article 35 du CDMP seront éliminées.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble.

Les candidats sont avertis que le Pouvoir Adjudicateur attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie.

Si le candidat pressenti ne fournit pas les certificats, attestations ou déclarations mentionnés à l'article 46 du code des marchés publics son offre sera rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat sera prononcée par le pouvoir adjudicateur qui présentera la même demande au candidat suivant dans le classement des offres.

Les candidats non retenus en sont informés conformément au I de l'article 80.

Lu et Accepté par l'entreprise soussignée,

A _____, le